

La construction d'une piscine valorise un bien immobilier de 16,1 % en moyenne



Selon la Fédération des professionnels de la piscine, la demande de construction de bassins a progressé fortement ces dernières années. La crise du Covid-19 et les confinements ont sûrement joué un rôle en la matière. Ainsi en 2022, près de 3 millions de foyers sont pourvus de ce type d'équipement, ce qui représente globalement 1 piscine pour 21 habitants.

Bien qu'elle représente un coût non-négligeable à la construction (entre 15 000 € et 50 000 €), une piscine peut générer de la valeur ajoutée. En effet, d'après une étude de MeilleursAgents, à caractéristiques équivalentes, un bien (maison ou appartement) avec piscine se vendra en moyenne +16,1 % plus cher qu'un bien similaire sans piscine.

En 2022, ce sont les appartements avec piscine qui ont vu leur valeur ajoutée le plus progresser, avec +8,4 % sur le prix de vente (contre +5,8 % en 2020 et +6,8 % en 2021), comparativement à un appartement sans piscine. À noter que les piscines au sein de résidences se valorisent moins à la revente, car l'avantage de disposer d'une piscine est partagée entre voisins.

Fait intéressant, c'est dans les stations balnéaires que l'impact d'une piscine sur le prix des maisons est le plus faible (+12,7 %). Cela s'explique notamment par la proximité

de la mer dans ces zones et par une offre plus importante de biens avec piscine.

© 2022 Les Echos Publishing